

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/138
13 septembre 2003

(03-4927)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: français

TOGO

Déclaration de S.E. M. Tankpadja Lalle
Ministre du commerce, de l'industrie, des transports
et du développement de la zone franche

Permettez-moi tout d'abord de joindre ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé pour présenter, au nom du gouvernement et du peuple togolais, nos condoléances les plus attristées au gouvernement et au peuple suédois suite à la tragique disparition de Mme Anna Lindh, Ministre des affaires étrangères de Suède, arrachée à notre affection il y a quelques jours.

C'est pour moi un grand honneur de représenter mon pays, le Togo, à la cinquième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'avoir l'opportunité de m'adresser à cette auguste assemblée de la communauté internationale.

Je voudrais avant tout saisir cette occasion pour m'acquitter d'un agréable devoir, celui de

Après l'entrée en vigueur de l'OMC, en janvier 1995, après les Conférences ministérielles à Singapour en 1996 et à Genève en 1998, l'espoir de gagner ce pari a été alimenté par de nombreux nouveaux thèmes ainsi que par divers programmes d'assistance, mis en place en faveur des pays en développement (PVD) et des pays les moins avancés (PMA), en vue de la promotion de leur commerce et de leur intégration effective au commerce international.

Mais l'échec de la troisième Conférence ministérielle à Seattle a révélé la profondeur des divergences d'intérêts et des rapports de force entre les partenaires du commerce international et le constat à Doha en novembre 2001 a été décevant: les espoirs suscités par les Accords du Cycle d'Uruguay et les Conférences ministérielles n'ont pas été concrétisés; la mise en œuvre de ces accords a été généralement insuffisante et inadéquate; les dispositions relatives au traitement spécial et

À cet égard, ma délégation est profondément préoccupée par la persistance des désaccords sur un certain nombre de questions d'importance capitale pour les pays en développement.

Il y a quelques mois, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad ont initié une importante démarche auprès de l'OMC en faveur de la filière coton.

Au nom des huit États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) dont font partie le Bénin, le Burkina Faso et

Je souhaite que les travaux de cette cinquième Conférence ministérielle débouchent sur des conclusions heureuses et susceptibles de redonner aux pays et aux peuples du monde davantage de confiance dans le système commercial international.
